



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CIVVIH
NÎMES - SEPTEMBRE 2018**

**PATRIMOINE ET VILLE DURABLE
Histoire, Archéologie, Antiquités et ville durable
19/20/21/22 SEPTEMBRE 2018
Post tour le 23 et 24 septembre 2018**

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Les résumés doit inclure le titre de l'article, le(s) nom(s) et les affiliations professionnelles de l'auteur(s), ainsi que leurs coordonnées (adresse postale , e-mail), le texte aura 250 mots maximum en TIMES NOUVEAU ROMAN 12 pt script, dans une seule colonne, avec alignement justifié.

Patrimoine, histoire/archéologie/antiquités et ville durable

Le sujet de la permanence de l'Antiquité dans la ville développé par la ville de Nîmes est placé en écho aux réflexions et travaux menés par les experts du CIVVIH.

Afin d'ouvrir le champ de travail et de permettre une participation la plus large possible ,au-delà de la question de l'Antiquité, il est proposé d'évoquer l'histoire et l'archéologie en croisement avec la fabrique de la ville durable et des nouvelles pratiques d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture.

En chapeau trois thèmes sont proposés de manière transversale pour la présentation d'expériences et d'études exemplaires sur le sujet.

Chaque thème sera l'objet d'une session d'étude, comprenant une introduction théorique suivie de trois exposés, montrant des pratiques ou des expériences significatives avec en conclusion une table ronde permettant le développement d'un débat ouvert encadré par un modérateur.

Les étudiants en Master de la faculté d'Aix-Marseille seront associés de deux manières, tout d'abord pour une assistance pratique d'accueil et service, ensuite avec un exercice pratique de suivi, par groupe de trois, de ces différents thèmes afin de préparer une synthèse bilingue des travaux.

Thème 1, développement intégré

Pour maintenir et permettre un développement intégré de nos villes, il faut articuler en terme d'urbanisme de nombreux facteurs dont certains sociaux et culturels doivent permettre le développement harmonieux de la cité avec toutes ses composantes d'âge et d'origine dans un contexte soumis à des pressions économiques et touristiques qu'il convient de maîtriser.

Dans ces sites chargés d'histoire aux différents niveaux urbains, architecturaux et archéologiques, la question se pose du partage de la connaissance et des modalités de médiation dans une démarche de gouvernance et de gestion inclusive.

Le respect de l'esprit du lieu et de l'histoire de la ville se doit d'inscrire le projet urbain dans un schéma raisonné de développement et de mise en valeur de son patrimoine.

Comment, avec quels outils, méthode et structure peut-on intégrer dans le développement urbain et la gestion des sites, la construction de la ville durable ?

Sur ce thème deux pistes de réflexion sont proposées :

- quelle économie touristique équilibrée, permet de préserver le site et de lui conserver une valeur d'usage adaptée aux conditions actuelles de vie tout en préservant l'économie locale ?
- comment définir de manière concertée un aménagement des espaces respectant l'intégrité et l'authenticité du patrimoine et le génie du lieu ?

Thème 2, projet de ville, urbanisme, architecture, projet urbain et projet de site

La construction de la ville moderne doit s'inscrire dans une démarche raisonnée de développement durable intégrant la dimension culturelle de son patrimoine architectural, urbain et paysager dans toutes ses dimensions historiques et archéologiques.

Nos villes se sont formées dans le temps par accumulation de strates, dont certaines sont cachées ou à révéler, parce qu'elles ont participé à la composition urbaine où sont sous-jacentes (parfois disparues), elles sont à intégrer dans le projet urbain et la construction de la ville de demain pour préserver et révéler l'esprit et la mémoire du lieu.

La question posée porte sur les outils de maîtrise et de gestion du projet urbain et de la place que l'on doit faire à ces données dans les projets de mise en valeur et de développement de nos villes.

À partir des connaissances acquises, il convient de définir des directives et des règles, de proposer des programmes et de rédiger des orientations d'aménagement et de programmation, pour des projets contemporains :

- projets de constructions,
- cicatrization du tissu urbain,
- mise en valeur de site
- recomposition urbaine
- requalification d'espaces publics

La réflexion sur ce sujet est proposée à deux niveaux celui de la définition du droit des sols et du règlement d'urbanisme dans un contexte patrimonial et historique en incluant les directives nécessaires et celui des réalisations actuelles d'architecture et d'aménagement d'espaces dans des sites sensibles .

Thème 3, innovation, nouvelles technologies, outils et pratiques

De nombreux outils s'offrent à nous, outils numériques, informatiques ainsi que des techniques nouvelles en termes d'étude, d'analyse mais également de communication et de développement.

Ces outils nous sont proposés pour développer de nouvelles méthodes de conservation, tant en matière d'étude urbaine que de travaux de conservation de monument, de médiation culturelle et de gestion.

Ce thème propose de faire le point sur les pratiques nouvelles et la question de leur utilisation pour l'acquisition de connaissance et la gestion des biens, en abordant le sujet des méthodes innovantes d'investigation et des techniques de conservation.

Ils peuvent être utilisés pour la transmission de connaissances la communication et la diffusion avec l'évocation virtuelle des biens disparus mais également du point de vue technique en urbanisme patrimonial (fichiers immobiliers informatiques) ainsi que dans l'analyse scientifique des pathologies ou les techniques de nettoyage et de traitement des matériaux.

Les visites organisées dans la ville de Nîmes viendront répondre à ces réflexions avec la présentation de cas pratiques et la visite de réalisations.